



Communiqué de la ville de Sinnamary du 30 août 2018

## INCENDIE CRIMINEL - SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUX

La ville de Sinnamary déplore les conséquences **d'un incendie d'origine criminelle**, selon les premières constatations de la gendarmerie scientifique, allumé aux premières heures du jour ce jeudi 30 août 2018, **en bordure de clôture des locaux des services Techniques communaux**.

**Deux tracteurs de la commune ont été brûlés**, dans l'incendie.

L'un d'entre eux, situé au plus proche de la clôture extérieure, a été retrouvé entièrement calciné. Dans l'incendie, le compteur électrique EDF a lui aussi été entièrement détruit par les flammes.

La gendarmerie précise que **le feu n'est pas d'origine électrique**.

**Aucune victime** ou autre dommage collatéral de cet incendie n'est à regretter.

Une enquête est en cours. Toute personne ayant des informations sur l'origine de l'incendie est invitée à se rapprocher de la gendarmerie.

Le maire condamne cet **acte de vandalisme dommageable** pour la commune et ses administrés.

*Sinnamary, Sennmari Tchò Péyi Savann,  
le 30 août 2018*

Contact Services Techniques : M. Henri-Claude Cosset - 0594 34 83 19 ; 0694 90 88 13

Service Communication de la ville de Sinnamary  
0694 15 28 62 – 0594 34 69 84 ; [christelle.ouguete@ville-sinnamary.fr](mailto:christelle.ouguete@ville-sinnamary.fr)